

Compte-rendu de la séance **du Conseil Municipal** **du 5 juin 2026 à 18h45**

Présents : Mesdames et Messieurs Doris TERNOY, Jean MEYER, Surya TAFIAL, Emmanuel MEPIEL, Laurence CUFFINI, Patrick ZEISSLOFF, Sylvie ARBOGAST, Louise GRUSS, Yoann GOUDOT, Stéphane DIEMER, Odile BIRGY LOZANO, Daniel SEIFERT, Anne RITTER

Absents excusés : Monsieur Olivier MULLER et Monsieur Vincent MENOT

Pouvoirs :

- Monsieur Olivier MULLER a donné pouvoir à Madame Anne RITTER
- Monsieur Vincent MENOT a donné pouvoir à Madame Surya TAFIAL

Secrétaire de séance : Monsieur Jean MEYER assisté par Madame KOCH Chloé, Secrétaire Générale de Mairie

Ordre du jour :

La séance est ouverte par Madame le Maire, Doris TERNOY qui en assure la présidence.

Selon l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean MEYER a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Il est déroulé l'ordre du jour transmis par convocation du 1^{er} juin 2026 :

1. Désignation des délégués du Conseil Municipal pour le vote aux élections sénatoriales
2. Décisions modificatives
3. Fixation des tarifs pour la location des salles de l'Ancienne École
4. Acceptation d'un don
5. Choix de l'entreprise pour l'installation de protections solaires à l'école maternelle

1. Désignation des délégués du Conseil Municipal pour le vote aux élections sénatoriales (délibération n° 24/2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

En application des articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal pour la désignation des délégués du Conseil Municipal pour le vote aux élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Se sont déclarés candidats :

- La liste L'AVENIR DE BREUSCH ENSEMBLE constitué de :

1	TERNOY	Doris	Titulaire
---	--------	-------	-----------

2	MEYER	Jean	Titulaire
3	ARBOGAST	Sylvie	Titulaire
4	MEPPIEL	Emmanuel	Suppléant
5	GRUSS	Louise	Suppléant
6	ZEISSLOFF	Patrick	Suppléant

Le bureau de vote est constitué et les étapes de la désignation sont effectuées selon le procès-verbal transmis par la Préfecture du Bas-Rhin et complété en simultané (joint en PJ).

La liste susmentionnée est élue.

Adopté à l'unanimité (pour : 15 ; contre : 0 ; abstention : 0).

2. Décision modificative n° 1 : rectification erreur matérielle (délibération n° 25/2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi de Finances ;

Vu la nomenclature M57,

Il convient de mettre à jour le budget de la Commune en rectifiant une erreur matérielle dans la section d'investissement par la prise de la décision modificative suivante :

BREUSCHWICKERSHEIM - 67 - BREUSCHWICKERSHEIM				DM n° 1	2026
VOTE DU BUDGET					
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					
Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	8 800,00	0,00		
203	Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	7 800,00	0,00		
2051	Concessions et droits similaires	1 000,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 146 060,47	-1 039 856,68		
2111	Terrains nus	500,00	0,00		
2116	Cimetière	500,00	0,00		
212	Agencements et aménagements de terrains	21 396,60	0,00		
2131	Constructions bâtiments publics	2 836 721,87	-1 039 856,68		
2151	Réseaux de voirie	60 000,00	0,00		
2152	Installations de voirie	1 000,00	0,00		
21538	Autres réseaux	134 000,00	0,00		
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 000,00	0,00		
2182	Matériel de transport	500,00	0,00		
2183	Matériel informatique	11 000,00	0,00		
2184	Matériel de bureau et mobilier	55 000,00	0,00		
2185	Autres immobilisations corporelles	23 442,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00		
Total des dépenses d'équipement		3 154 860,47	-1 039 856,68		
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		
10225	Taxe d'aménagement		0,00		
10228	Autres fonds d'investissement		0,00		
13	Subventions d'investissement		0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	129 000,00	0,00		
1641	Emprunts en euros	129 000,00	0,00		
16878	Autres dettes - Autres organismes et particuliers		0,00		
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00		
27	Autres immobilisations financières		0,00		
620	Dépenses imprévues		0,00		
Total des dépenses financières		129 000,00	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 283 860,47	-1 039 856,68		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 283 860,47	-1 039 856,68		
+					
RESTES A REALISER 2025				0,00	
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				162 160,98	
-					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				-877 695,70	

BREUSCHWICKERSHEIM - 67 - BREUSCHWICKERSHEIM			DM n° 1 2026	
VOTE DU BUDGET				
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				
Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 883 368,70	-877 695,70	
1318	Autres subv. d'invest. rattachées aux actifs amortissables		0,00	
1322	Régions	393 206,57	-196 603,57	
1323	Départements	435 032,69	-165 825,69	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	797,00	0,00	
1328	Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	376 200,00	-176 200,00	
13481	Fonds équip. non amort. - Dot. équipement territoires ruraux	678 132,44	-339 066,44	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	200 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	200 000,00	0,00	
16878	Autres dettes - Autres organismes et particuliers		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
Total des recettes d'équipement		2 083 368,70	-877 695,70	
10	Dotations, fonds divers et réserves	803 688,38	0,00	
10222	FCTVA	435 900,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	0,00	
10228	Autres fonds d'investissement		0,00	
10251	Dons et legs en capital	46 950,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	319 838,38	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
Total des recettes financières		803 688,38	0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		2 887 057,08	-877 695,70	
021	Virement de la section de fonctionnement	315 722,90	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		315 722,90	0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		315 722,90	0,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 202 779,98	-877 695,70	
+				
RESTES A REALISER 2025			0,00	
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00	
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			-877 695,70	

Ainsi le budget reste équilibré en recettes et en dépenses d'investissement :

BUDGET PRIMITIF 2026

Breuschwickersheim			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001 Report du résultat	81 080,49	001 Report du résultat	0,00
1641	129 000,00	10	483 850,00
165		1068	319 838,38
166		13	127 977,30
168		14	
20	8 800,00	15	
21	989 750,20	164	200 000,00
23		165	
26			
45		45	
RAR dépenses	1 116 453,59	RAR recettes	877 695,70
(040) 139		024	
(040) 21			
(040) 28		(040) 28	
(041) x		(041)	
020 Dépenses imprévues		021 Virement de la SF	315 722,90
Total dépenses	2 325 084,28	Total recettes	2 325 084,28
		DIFFERENCE	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011	205 400,00	013	
012	248 300,00	70	68 300,00

014	5 500,00	73	218 117,00
68	50,00	74	91 890,00
		75	21 100,00
65	234 010,00	76	10,00
		78	50,00
66	65 000,00	(042) 72	
67	500,00	(042) 77	
(042) 68		(042) 78	
022 dépenses imprévues		731	593 000,00
023 virement à la SI	315 722,90		
Total dépenses	1 074 482,90	Total recettes	992 467,00
002 Report du résultat	0,00	002 Report du résultat	82 015,90
Total dépenses	1 074 482,90	Total recettes	1 074 482,90
		DIFFERENCE	0,00

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la décision modificative n° 1 telle que susmentionnée

Adopté à l'unanimité.

3. Fixation des tarifs pour la location des salles de l'Ancienne École (délibération n° 26/2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les demandes de location des salles de l'Ancienne École, il est proposé de voter un tarif pour l'utilisation par des intervenants proposant des activités sportives ou culturelles à but lucratif.

Le tarif proposé est de 40€ les 2h/salle et toute heure supplémentaire est facturée à 20€/h.

Ce tarif ne s'applique pas :

- aux associations dont le siège est à Breuschwickersheim et qui bénéficient desdites salles à titre gratuit.
- aux associations dont le siège est hors de Breuschwickersheim qui bénéficient du tarif de 40€ les 2h/salle et toute heure supplémentaire est facturée à 20€/h.
- aux autres activités à but lucratif ou professionnel (réunions des assemblées générales des syndic de copropriétés...) dont le tarif est de 100€ (par tranche de 4h maximum).
- aux manifestations organisées par la Commune qui sont gratuites.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les tarifs susmentionnés.

Adopté à l'unanimité.

4. Acceptation d'un don (délibération n° 27/2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le don proposé par la fondation pour la participation aux travaux de rénovation énergétiques de l'école maternelle,

Il convient d'accepter ledit don afin de pouvoir l'encaisser.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Accepte le don de 55 000\$ versé par la fondation (dont la valeur en euros sera appréciée selon le taux de change du jour du versement).

➤ Autorise Madame le Maire à signer les documents y afférents.
Adopté à l'unanimité.

5. Choix de l'entreprise pour l'installation de protections solaires à l'école maternelle (délibération n° 28/2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les travaux de rénovation énergétiques prévus à l'école maternelle,

Vu les devis réceptionnés pour l'installation de protections solaires sur ledit bâtiment :

Madame Sylvie ARBOGAST, Conseillère Municipale, en fait la présentation.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Retient la société ACK pour un montant de 19 000€ HT maximum (pans de 2m de large).
- Autorise Madame le Maire à signer les documents y afférents.

Adopté à la majorité (pour : 13 ; contre : 0 ; abstention : 2).

Divers et comptes-rendus :

- Date pour une photo de groupe : lundi 29 juin 2026 à 18h30 devant la salle de LA BRIK.
- Madame le Maire fait le point sur les dossiers :
 - Travaux à finaliser au périscolaire La Ruche et à la salle polyvalente La Brik.
 - Finalisation des travaux du chemin du Schwall pour lesquels une inauguration sera organisée à l'automne.
 - Réaménagement du parking et 2 rues adjacentes (rue des Forgerons et rue du Moulin).
 - Organisation cérémonie de la Fête Nationale et du Messti.
- La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue le lundi 29 juin 2026 à 19h00.

Madame le Maire clôt la séance à 20h30.